

Montpellier, le 12 juin 2012

Madame, *Yonier,*

Vous avez eu la gentillesse de soutenir l'association lors de l'année précédente et votre soutien a été primordial pour la poursuite de nos actions.

Sans votre confiance nous n'aurions pas pu héberger et accompagner plus de 300 jeunes sur toute la France.

L'association, qui a été reconnue d'utilité publique, est confrontée à des difficultés de trésorerie en cette fin de premier semestre.

En effet, la demande est sans cesse croissante et la liste d'attente s'allonge toutes les semaines.

- Un don de 10€ vous permet d'être adhérent et donne une grande légitimité à nos actions
- Un don de 100€ nous permet d'héberger et d'accompagner un jeune pendant une semaine
- Un don de 1 000€ nous permet d'héberger et d'accompagner 10 jeunes pendant un mois.

Conformément à la législation, vos dons sont déductibles à hauteur de 66% de vos revenus imposables.

J'espère, de tout cœur, que vous poursuivrez votre soutien si précieux en 2012.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Merci à vous!*

Nicolas NOGUIER

Président du Refuge